

222C2224
FR0000120271-FS0755

16 septembre 2022

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

TOTALENERGIES SE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 septembre 2022, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 septembre 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TOTALENERGIES SE et détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 209 802 225 actions TOTALENERGIES SE représentant autant de droits de vote, soit 8,01% du capital et 7,47% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
GS International	141 174 930	5,39	141 174 930	5,03
GS & Co LLC	50 266 842	1,92	50 266 842	1,79
GS Banque Europe	9 828 686	0,38	9 828 686	0,35
GS AM LP	2 895 949	0,11	2 895 949	0,10
NN Investment Partners Holdings	2 391 653	0,09	2 391 653	0,09
The Goldman Sachs Group, Inc.	1 433 950	0,05	1 433 950	0,05
GS Finance Corp	1 313 947	0,05	1 313 947	0,05
GS & Co Wertpapier GmbH	180 630	0,01	180 630	0,01
GS Bank USA	119 768	0,00	119 768	0,00
GS AM International	110 499	0,00	110 499	0,00
United Capital Financial	45 491	0,00	45 491	0,00
GS International Bank	27 602	0,00	27 602	0,00
GS AM Co Ltd	7 732	0,00	7 732	0,00
GS Finance Corp International Ltd	3 836	0,00	3 836	0,00
GS Equity Markets	279	0,00	279	0,00
GS Sphere Fund	200	0,00	200	0,00
GS Do Brasil Banco Multiplo	197	0,00	197	0,00
Folio Investment	34	0,00	34	0,00
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	209 802 225	8,01	209 802 225	7,47

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TOTALENERGIES SE hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions TOTALENERGIES SE détenues par assimilation, au résultat desquelles l'exemption de *trading* ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

¹ Sur la base d'un capital composé de 2 619 131 285 actions représentant 2 807 103 956 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 39 633 084 actions TOTALENERGIES SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 161 439 actions TOTALENERGIES SE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions TOTALENERGIES SE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 136 083 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de contrats « *convertible bond* » à dénouement physique, arrivant à échéance de 2 décembre 2022 ;
- 7 070 537 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de contrats « *future* » à dénouement physique, arrivant à échéance entre le 16 septembre 2022 et le 16 décembre 2022 ;
- 11 262 251 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de contrats « *call option* » à dénouement physique, arrivant à échéance entre le 16 septembre 2022 et le 19 décembre 2025, exerçables à des prix compris entre 30 € et 72 € ;
- 173 494 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de contrats « *call warrant* » à dénouement physique, arrivant à échéance entre le 16 septembre 2022 et le 15 janvier 2030, exerçables à des prix compris entre 30 € et 60 € ;
- 18 648 650 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de contrats « *put option* » à dénouement physique, arrivant à échéance entre le 21 octobre 2022 et le 19 décembre 2025, exerçables à des prix compris entre 22 € et 56 € ; et
- 180 630 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de contrats « *swap* » à dénouement physique, sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 123 072 737 actions TOTALENERGIES SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 89 371 548 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de 4 682 contrats « *index* » à dénouement en espèces, sans échéance ;
- 33 187 970 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de 69 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 23 septembre 2022 et le 30 mars 2037 ;
- 335 100 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de 126 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 15 septembre 2022 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 16,3283 € et 70 € ;
- 139 037 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de 6 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 14 septembre 2022 et le 22 décembre 2031, à des prix compris entre 52,10 € et 59,90 € ; et
- 39 082 actions TOTALENERGIES SE résultant de la détention de 5 contrats « *forward* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 13 septembre 2022 et le 19 septembre 2022.